



## PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

PRÉFECTURE  
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
Bureau de l'Administration Générale et de l'État-Civil  
Affaire suivie par Mlle Audrey NOREL  
Mel : audrey.norel@pas-de-calais.pref.gouv.fr

ARRAS, le 04 décembre 2012

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département

(en communication à Mesdames et Messieurs  
les Sous-Préfets d'arrondissement)

Objet : Sortie de territoire des mineurs.

REF : Circulaire N° INTD1237286C du ministère de l'éducation nationale, du ministère de la justice et du ministère de l'intérieur.

La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants a renforcé le régime des interdictions de sortie du territoire national pour les mineurs en étendant au juge des enfants le pouvoir précédemment réservé au juge aux affaires familiales d'ordonner ces mesures et en prévoyant leur inscription non plus sur le passeport, mais au fichier des personnes recherchées par le procureur de la République.

En conséquence, les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées. Il en va de même pour le laissez-passer préfectoral qui pouvait encore être délivré pour les mineurs de moins de 15 ans qui se rendaient, sans titre, en Belgique, en Italie, au Luxembourg et en Suisse.

En revanche, les mesures administratives d'opposition à la sortie du territoire à titre conservatoire d'une durée de validité de quinze jours sont maintenues pour répondre aux situations d'urgence avérées dans lesquelles une personne titulaire de l'exercice de l'autorité parentale, le plus souvent un parent, craint un départ imminent et illicite de l'enfant à l'étranger.

Vous voudrez bien veiller à la stricte application de ces instructions, à compter du 1er janvier 2013.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour le Préfet,  
le Secrétaire Général,



Jacques WITKOWSKI